

CONSEIL MUNICIPAL DE CORTEVAIX

Compte-rendu de séance Vendredi 4 décembre 2020

Présents : Ghislaine ALLEX, Aymar de CAMAS, Martine COURTOIS, Joffrey GALLAND, Dominique LANZA, Noé MERCIER, Marcel MONTEL, Claude RANQUE.

Absents excusés : Laëtitia FERNANDEZ pouvoir donné à Ghislaine ALLEX, Evelyne HEITZMANN pouvoir donné à Joffrey GALLAND.

Secrétaire de séance : Dominique LANZA

La séance est ouverte à 18h05 sous la présidence de M. Aymar de CAMAS, Maire.

Informations :

1. Commission Cadre de Vie

Le repas traditionnel pour les Anciens étant rendu impossible pour cause de COVID, un panier garni sera distribué. Les paniers ont été achetés à l'ESAT de JONCY. La distribution sera organisée dans la semaine du 14 au 18 décembre 2020.

Il a été convenu avec l'ESAT qu'il sera possible d'en rendre 5 si certains n'en veulent pas.

2. Commission Bâtiments Communaux

Une visite des bâtiments loués a été effectuée avec les membres de la Commission.

Ancienne Poste : quelques travaux mineurs sont à effectuer.

Ancienne Ecole de Mont : un certain nombre de travaux sont à effectuer ; changement des chéneaux, remise en place d'un portail, aménagements intérieurs, mise en place d'une VMC.

Local situé Fontaine de Cortezin : tuiles faitières à changer

Il sera prévu au cours du mois de janvier 2021, une visite des autres bâtiments communaux.

3. Réunion du SIVOS du 25/11/2020

En 2021, il y aura une augmentation significative du nombre d'enfants au sein du RPI J. TARDIEU. Il va, sans doute, être nécessaire d'ouvrir une classe supplémentaire au sein du RPI. Ce projet sera à débattre avec les autorités de l'éducation nationale (inspectrice de l'éducation nationale et directeur académique des services)

4. Etat des crédits reportés et bilan financier au 04/12/2020

Certaines dépenses ont été engagées en 2020. Elles seront facturées en 2021.

Le bilan financier a été présenté par le 1er adjoint, la situation financière de la Commune est saine.

La subvention DSIL, au titre de 2020, demandée au mois de septembre dernier n'a pas été accordée, car la Commune avait déjà obtenue une subvention DETR au titre de 2019.

5. Assainissement

L'entreprise JAYET qui devait effectuer des travaux de curage de fossé le long du chemin du passage des bœufs à Confrançon ainsi que la réfection de l'aqueduc (lavoir de Confrançon) n'a toujours pas répondu malgré de nombreux appels.

En 2026, la Com Com va prendre la compétence eau et assainissement ce qui risque d'avoir une incidence sur le prix de l'eau et l'assainissement.

6. Réfection du mur du chemin des Fontaines

Le mur du chemin des Fontaines surplombant le terrain de Mme Guinot-Reiss sera relevé le 2 février 2021.

7. Entretien parc de la Cure

Concernant l'abattage de certains arbres du parc de la Cure, 3 devis ont été reçus, le moins disant, la société ARBRAZED a été retenue. Le travail sera effectué le 14 et 15 décembre prochain.

La société M.C.S.V. (nettoyage/broyage) qui devait intervenir fin novembre a repoussé son intervention au 10 décembre, pour raison technique.

8. Requête auprès du Tribunal Administratif de Dijon

Monsieur le Maire informe qu'une requête formulée par un collectif de citoyens de Cortevaix comprenant Mr Patrick de la FONTAINE, Mr Jean-Paul BLANC, Mr Maurice DUREUIL, Mr Pascal ROUSSEAU, Mr Claude BARDIN, Mr Dany LEMAIRE et Mr Jean-Guy de VAULCHIER a été déposée en Préfecture qui l'a transmise au Tribunal Administratif de Dijon. Cette requête, complétée par une pétition, concerne une délibération (poursuite des travaux de rénovation de la Cure) prise le 31-08-2020 par le conseil municipal.

Un mémoire de défense doit être transmis au Tribunal de Dijon début janvier 2021.

Délibérations :

1. Vente de matériaux de la Cure pour recyclage

Le Maire demande l'autorisation au Conseil de pouvoir vendre à la ferraille les matériaux récupérables à la Cure (radiateurs fonte, chaudière, ...).

⇒ Le Conseil donne son accord à l'unanimité

2. Autorisation pour ester en justice

Le Maire demande l'autorisation au Conseil de pouvoir représenter la Commune et ester en son nom en justice.

⇒ Le Conseil donne son accord à l'unanimité

3. Régularisation pour dégrèvement sécheresse

Il est demandé au Conseil de pouvoir demander le remboursement du dégrèvement sécheresse 2018-2019 qui a été versé deux fois à deux agriculteurs de la Commune.

⇒ Le Conseil donne son accord à l'unanimité

4. Projet Cure : attribution des lots aux entreprises

Distribution d'un document d'information rédigé par l'architecte concernant les différents lots attribués aux artisans.

⇒ Vote : 8 POUR ; 2 CONTRE

5. **Engagement dépenses pour 2021**

Demande d'autorisation que le report des dépenses d'investissement se monte à 10% du budget investissement 2020 pour les murs et la réfection de bâtiments communaux.

⇒ Vote pour à l'unanimité

6. **Choix de l'organisme S.P.S.**

Après présentation de différents devis par des entreprises de **Santé-Protection-Sécurité** pour vérification de conformité des travaux pour la cure (5 devis entre 1.722,00 € et 4.270,50 €). La société SOCOTEC, la moins disante, est proposée.

⇒ Vote pour à l'unanimité

7. **Demande de subventions AAP 2021**

Des demandes de subventions doivent être déposées avant le 31/12/2020 :
1 dossier auprès du département pour le logement de la cure et un dossier environnement pour le plan d'aménagement du parc de la cure.

⇒ Vote pour à l'unanimité

8. **Demande de subventions EFFILOGIS**

Demande auprès de la Région de subventions concernant l'amélioration thermique de l'intérieur du bâtiment de la Cure par la mise en place de matériaux biosourcés ainsi qu'une demande pour contribuer à l'aménagement du jardin de la cure ;

⇒ Vote pour à l'unanimité

9. **D.M. et vote de crédits supplémentaires**

Décision modificative d'une facture pour le SYDESL de 5.050,00 euros prise au compte 21311 pour le mettre au compte 2041582.

Suite à la demande de la trésorerie le compte 7391178 doit être crédité de 400 € par prélèvement au compte 615231

Suite à une erreur d'imputation, budget 2020, les subventions portées au compte 1321 (subventions d'état) sont portées au compte 1323 (subventions départementales).

⇒ Vote pour à l'unanimité

10. **Amortissement travaux SYDESL**

Délibération concernant les amortissements sur 10 ans des travaux SYDESL.

⇒ Vote pour à l'unanimité

Tour de table :

MME Ghislaine ALLEX demande ce que devient la garderie si jamais une classe était recréée à Cortevaix.

Réponse de M. Joffrey GALLAND : la garderie sera fermée durant cette année scolaire 2020-2021. Si une classe était créée par la suite, une garderie serait effectivement nécessaire.

M. le Maire indique qu'un bulletin municipal devrait être édité et distribué d'ici la fin de l'année.

Le chauffe-eau quasi neuf dans la cave de la cure sera mis de côté.

Cortevaix, le 22 décembre 2020

La séance est levée 19h26.

Le Maire, Aymar de CAMAS

Emargements des personnes présentes :

Remarques, observations, commentaires, ... :